



4.1. LA PROXIMITÉ GÉOGRAPHIQUE DES STRUCTURES : UN ENJEU DES SECTEURS APEF ?

UNE CROISSANCE DU SECTEUR PLUS RAPIDE QUE CELLE DE L'EMPLOI SALARIÉ TOTAL DANS LA GRANDE MAJORITÉ DES TERRITOIRES

L'analyse de la répartition géographique des employeurs, des établissements et des travailleur·se·s des différents secteurs permet de constater qu'elle est relativement étendue et décentralisée. La répartition du nombre d'établissements et de travailleur·se·s du secteur correspond grosso modo à la taille de la population totale dans les différents territoires, avec une concentration fort logiquement plus importante dans les grands centres urbains.

Il y a cependant des différences remarquables en ce qui concerne l'implantation de certains secteurs et de la part de l'emploi APEF dans certains territoires. Mais globalement, la tendance est la même: l'emploi APEF augmente plus rapidement que l'emploi salarié total et la population totale, ce qui montre l'importance grandissante de ce secteur et une répartition géographique de plus en plus fine.

LA PROXIMITÉ GÉOGRAPHIQUE ET L'ANCRAGE LOCAL COMME ENJEU DU SECTEUR?

Les besoins sociaux s'expriment au niveau local. La capacité d'innovation sociale du secteur non marchand se déploie également au niveau local où il peut développer de nouveaux champs d'action, ou parfois détecter et répondre à des besoins qui ne sont pas couverts par le secteur public ni par le secteur privé marchand. Pour répondre au mieux à ces besoins, la proximité géographique et l'ancrage sur le territoire local se présentent comme des conditions indispensables.

La notion de territoire a toujours eu une place importante dans l'intervention sociale. Dès le 19^{ème} siècle, un des deux vecteurs fondamentaux de l'assistance est « la relation de proximité qui doit exister entre le bénéficiaire des secours et l'instance dispensatrice » (Castel, 1995: 63). Toutefois, avec le système de protection sociale centralisé et sectorisé mis en place à la sortie de la deuxième guerre mondiale, un mouvement de déterritorialisation a eu lieu.

Cela n'empêche que la proximité avec les bénéficiaires est restée une préoccupation majeure. Celle-ci s'est réaffirmée davantage dans le contexte de crise de l'Etat-providence et s'affirme aujourd'hui comme une modalité d'action pertinente à laquelle le secteur non marchand a d'emblée correspondu. Gardons toutefois à l'esprit que la proximité est loin d'être le seul critère qui préside au choix du lieu d'implantation. D'autres facteurs tels que le soutien politique local, l'histoire du secteur, le coût de l'immobilier... jouent un rôle tout aussi important.